La Réveillée

Association des descendants des gentilshommes verriers du Sud-Ouest

Circulaire N°117 – avril 2016

Editorial du président

Olivier GONDRAN (de Robert Labarthe)

Conformément aux statuts, je quitte la présidence de la Réveillée cet été et tiens à faire part à chacun de ma reconnaissance pour les bons moments passés tous ensemble et à remercier tout particulièrement celles et ceux qui m'ont assisté et aidé.

Notre réunion de cet été se fera à **Sorèze**.

La municiplalité nous acceuille chaleureusement en mettant à notre disposition une salle dans l'enceinte de l'Abbaye école pour nos conférences, ainsi que les jardins de la mairie pour le repas tiré des sacs. De plus, à midi, le Maire nous offre le verre de l'amitié.

Les conférences du matin seront courtes afin de disposer de sufffisamment de temps l'après midi pour nous permettre d'errer dans Sorrèze et notamment (re)visiter le magnifique Musée du verre Yves Blaquière encore enrichi de nouvelles donations.

- Madeleine Bertrand Présidente de l'Association *Le Musée du verre à Sorèze* (qui succède à l'Association *Les Amis de Sorèze*) à qui l'on doit déjà de brillantes conférences, évoquera les Murines et le verre filignané ;
- Jean Marc de Béthune Président de l'Association Histoire et Tradition (Salindres–Gard), chaudement recommandé par Marc Bordreuil pour ses riches recherches sur les gentilshommes verriers, traitera des verreries du Mont Bouquet (dans le Gard à proximité d'Alès) ;
- Catherine Hébrard-Salivas qui a réalisé une passionnante thèse sur l'activité verrière dans le quart sud-ouest de la France (complémentaire à celle d'Isabelle Commandré sur le Bas Languedoc) ne pourra malheureusement pas être physiquement présente, mais nous communiquera le texte de sa conférence.

Programme été 2016

Réveillée 2016 Programme

Mardi 2 août Colloque de Gabre au *Temple de Gabre*
10h Marie-Christine et Marc Bordreuil : Pièces fugitives sur les GRENIER, des carolingiens à nos jours

Vendredi 5 août *Mas d'Azil*
9h-12h *Atelier de Pavel Kirzdof (Mas d'Azil en direction de la grotte)*
Initiation au soufflage du verre par Paul Bordreuil
14h30-17h : Répétition de chants ariègeois sous la direction de Christine et Christian Guy - *Castagnes*
A partir de 19h30 : accueil Réveillée jeunes, enfants compris - *Castagnes*
Contacts : avec Laurence Bégon, 06 12 98 05 09, ethylo@wanadoo.fr.
(possibilité de rester dormir sur place jusqu'au lundi matin).

Samedi 6 août - **Conférences -** *Sorèze - Salle de la Cour des Jaunes (dans l'enceinte de l'Abbaye-école près de l'aire de stationnement de Berniquaut)*
9h45-10h Accueil du Maire
10h -10h40 Madeleine Bertrand : Murrines et verre filigrané
10h40-11h20 Jean-Marc de Bethune : les verriers du Mont Bouquet
11h20-12h Catherine Hébrard Salivas : l'activité verrière dans le quart SO du 14e au 17e (présentation par un tiers)
12h – *Transfert à l'Hôtel de Ville*
12h-14h 30 Verre de l'amitié offert par la mairie de Sorèze suivi, dans les jardins de la mairie, du repas tiré des sacs, chants.
14h 30– 15h Assemblée Générale
15h – 16h Visite **Musée du verre Yves Blaquière**
A signaler, à Sorèze, l'ouverture en 2015 du Musée dom Robert et de la tapisserie du XXème siècle intégré dans le site de l'Abbaye-école. Le Musée met en scène l'œuvre de dom Robert et celles d'autres artistes qui ont participé au renouveau de la tapisserie d'Aubusson.

Soirée : Fête de *Gabre*
Pour ceux qui souhaitent déguster la mounjetado, s'inscrire auprès de la mairie de Gabre (05 61 69 91 35), amener les couverts.

Dimanche 7 août - Balade en montagne
Balade et pique-nique à l'**étang d'Izourt** (1645m). *Cette randonnée de 4,3km, sans difficulté (dénivelé de 550m), part de la centrale électrique de Pradières (vallée de l'Artiès, au dessus de Vicdessos et d'Auzat).*
9h15 : RDV parking de la boulangerie « Founil de Louise » *Tarascon*
Contact : Alexandre Gondran (06 73 20 05 06)

Jane SIVADON

En mémoire de Jane SIVADON

Michel BEGON de ROBERT

A l'été de 1995, nous avons revu pour la dernière fois Jeanne (ou Jane par anglicisme) SIVADON dans sa maison de Font Brascou, sur les hauts du Mas d'Azil (Ariège). Couchée sur le lit qu'elle ne pouvait plus quitter, elle nous recommandait de veiller sur la REVEILLEE, qu'elle se sentait près d'abandonner, avec une immense peine dans l'âme. Elle a disparu en août 1995, juste après les fêtes du XXème anniversaire de la REVEILLEE. Maintenant que nous avons célébré le XLème (40éme) de l'association, nous devons rendre un nouvel hommage à son inspiratrice. Sa biographie plus complète a paru dans le numéro n°97 du bulletin de la Réveillée, daté d'avril 2008 : elle peut être consultée sur le site internet de l'association.

Plusieurs de nos anciens ont résisté courageusement à l'occupation allemande. Les plus connus d'entre eux sont le colonel Jacques de VERBIGIER de SAINT-PAUL, déporté à Reutte, dans le Tyrol autrichien , pour avoir, dès 1943, réarmé l'armée française de la zone sud ; le gouverneur Charles DAGAIN, qui rendit l'Afrique Equatoriale Française au Gouvernement de GAULLE ; Georges SCHMUCKEL, chef d'état-major des maquis d'Auvergne (aux Forces Françaises de l'Intérieur) ; André de VERBIZIER, médecin militaire de la Deuxième Divison Blindée en Afrique et Jane SIVADON (de Verbizier Latreyte), pour ses activités clandestines dans la capitale à partir de 1941. Beaucoup d'autres cousins eurent aussi une conduite patriotique, mais, parce qu'ils étaient plus jeunes à l'époque, n'ont pas pris autant de responsabilités.

Etant secrétaire générale à Paris (rue Princesse, 6ème arrondisement) de l'école des Surintendantes d'usine, âgée déjà de 38 ans, elle fut directement recrutée par Berty ALBRECHT pour le réseau de résistance COMBAT. Parisienne, vite, elle en devint la responsable pour le nord de la France, c'est-à-dire de toute la zone occupée, sous le commandement suprême d'Henri FRENAY, qui a parlé élogieusement d'elle dans son livre de mémoires. Elle a été arrêtée, sur délation d'un traître, dès le mois de février 1942. C'était alors en pleine avancée allemande vers l'est et bien avant le débarquement anglo-américain d'Afrique du nord, qui n'interviendra qu'en novembre 1942.

En déportation sous le régime nazi des « Nacht und Nebel » (Nuit et Brouillard), derrière les barbelés de Sarrebruck, Ravensbrück, puis Mauthausen, elle rêvait déjà, pour s'évader quelquefois vers la France, de réunir en Ariège tous les descendants des gentilshommes verriers du sud-ouest. Revenue sauve, elle évoquait rarement les horreurs de l'Allemagne nazie, car elle aimait trop rire, plaisanter et causer, pour ne pas les refouler au plus loin de sa mémoire. En 1945 cependant, elle fit une intervention publique au Mas d'Azil et s'est confiée à sa cousine Jeanne de Verbizier, l'épouse du colonel SCHMUCKEL, la fille d'Arthur de Verbizier Latreyte, médecin au Mas d'Azil, et la petite-fille d'Alexandre de Verbizier, verrier, et Eugénie de Grenier Lalée. Notre défunte cousine Jeanne de Verbizier/Schmuckel a rendu compte de l'entretien à sa mère par une lettre du 8 mai 1945, laquelle devient, soixante-dix ans après, un document d'histoire.

A cette date, le jour si joyeux pour tant d'autres de l'armistice, Jane a été libérée depuis le début d'avril 1945 du camp de concentration de Mauthausen, en Autriche, près de Linz, sur l'ordre spécial de Heinrich Himmler, chef de la Gestapo (Police secrète d'Etat), qui tentait de pactiser secrètement avec les Allés et surtout de sauver sa peau, en leur rendant, par la Suisse, un convoi d'esclaves presque mourantes, comme gage de sa bonne volonté, ou comme monnaie d'échange …D'ailleurs Hitler désavouera sa trahison, avant de se suicider lui-même, ce qui explique la suite tragique pour les déportés. .

Lorsque Jane est descendue du train venant de Suisse, aucun des membres présents de la famille ne l'a reconnue, tant elle avait maigri ; c'est elle qui les a interpellés : « Quoi donc ? Vous ne me reconnaissez

pas ! ». Elle n'a donc en mai 1945 qu'un mois de liberté et qu'un poids juste minimal pour survivre ; mais d'ores et déjà ses frères tous deux médecins, l'aîné médecin du travail André Sivadon et le psychiatre Paul Sivadon (de Verbizier Latreyte), l'ont tirée d'affaire, en l'hébergeant dans l' appartement de fonction du cadet à l'hôpital de Ville-Evrard (en Seine-Saint-Denis), par une alimentation appropriée et bien dosée.

Voici ce texte émouvant et superbe :

Paris, 8 mai 1945

« Vendredi, nous sommes tous allés à Ville-Evrard voir Jane. Nous l'avons trouvée allongée sur le divan du bureau de Paul. Elle a exactement l'air d'un pauvre petit singe très malade. Elle ne doit pas peser 40 kg. Mais elle est très vivante, parle beaucoup, bien qu elle ait la bouche en sang, du muguet [une mycose] et un peu partout des plaies sur le corps. « Avitaminose », dit Paul. Elle nous a raconté son long martyre.

D'abord trois mois très pénibles à {la prison de] la Santé ; puis, transfert à Sarrebruck, ensuite à Cologne, soit 21 mois de cellule au secret absolu ; ensuite procès très spectaculaire devant la Haute Cour qui la condamne à mort, ainsi que 5 de ses camarades, 3 femmes et 2 hommes, sa secrétaire Odile KIENLEN, condamnée à 7 ans de travaux forcés et son amie la doctoresse NOURY à 2 ans. Ils devaient être décapités à la hache. Tous les papiers des procès ont été retrouvés à Sarrebruck. Jane a eu une attitude épatante qui lui vaut d'être aujourd'hui reçue par le général de Gaulle.

Après sa condamnation et avoir refusé de signer son recours en grâce à Hitler, elle est remise en cellule, menottes aux mains, jour et nuit, sauf ½ heure le soir pour avaler sa soupe et se déshabiller. Mais cette fois-ci elles sont 3 en cellule, plus le secret pour les condamnés à mort. Pendant 4 mois, elle subit les terribles bouleversements qui détruisent Cologne ; une partie de la prison s'effondre. Enfin on les avertit que leur exécution est différée et qu'on les envoie dans un camp. C'est Ravensbruck et tout ce qu'elle avait enduré auparavant lui paraît un lit de roses à côté de cet enfer. A trois sur une paillasse de 0m,75 , elle s'est réveillée 5 fois avec sa camarade de lit morte dans ses bras.

Battue quotidiennement elle a failli mourir il y a un mois d'une raclée affreuse dont elle porte encore les traces.

Levée à 3 heures du matin, elle a déchargé des camions de charbon, nivelé des terrains, attelée avec 29 autres malheureuses à une meule de pierre. Une soupe de rutabaga et un petit morceau de pain KK par jour. 400 morts par jour dans le camp ; le four crématoire brûle sans arrêt. Enfin en février [1945], à cause de l'avance russe et dans 3 mètres de neige on les transfère à Mauthausen. Cinq jours de voyage avec une boule de pain, 16 heures d'attente dans la neige devant la porte du camp. Pendant cette attente, 200 déportés tombent et meurent sur place.

Jane est enflée jusqu'au ventre, ne peut plus marcher et assiste à la mort d'Odile KIENLEN qui s'est éteinte 5 jours avant leur libération !

C'est la Croix-Rouge qui est venue de Suisse les chercher. Mais à peine les camions qui les transportaient démarraient-ils que les SS courent après et réclament les condamnées à mort. Après 2 heures d'âpres discussions, le chef de convoi obtient de les garder, les emmène jusqu'à Constance et repart dare-dare en chercher d'autres. Hélas, trop tard ! L'ordre d'extermination a été donné et 1500 détenus par jour passent par la chambre à gaz. C'est un vrai miracle qu'elle soit là !

Elle a traversé la Suisse qui leur a fait un accueil admirable, passé 3 jours à l'Impérial à Annecy, où le pasteur l'a habillée. Enfin Lyon, puis Paris ». (J. DE V./Schmuckel)

(N.B. Le texte de cette lettre a été diffusé dès 1945 en manuscrits dans nos familles. Il existe en outre le compte-rendu, déjà publié par la circulaire de la Réveillée, de l'allocution prononcée par Jane au temple du Mas d'Azil, à l'été de 1945, sur les conditions de sa déportation). .

Jane SIVADON poursuivra sa carrière dans l'armée, où elle sera chef des services sociaux de l'armée de terre. . Elle inspectera souvent les garnisons d'occupation française en Forêt Noire, dans le Bade-Wurtembegr notamment, en y retrouvant ses amers souvenirs et le ressentiment. Elle sera promue commandeure de la Légion d'Honneur.

Verreries du Mont Bouquet (Gard)

La verrerie de Salelles (commune d'Allègre-Les Fumades) au XVIIIème s. et les eaux de Vals

Jean-Marc de BETHUNE et Jacques TEXIER

Un contexte peu favorable aux verreries forestières en 1730

Le projet d'aménager vers 1730 une manufacture verrière au bois dans une très ancienne ferme isolée, recensée dès le XIIIème siècle sous le nom de Salellis, apparaît comme une initiative assez audacieuse par les temps qui couraient.
La détermination de monsieur d'Aigalier de bâtir une verrerie tombait au plus mal, tant cette industrie se trouvait vilipendée par de nombreux détracteurs.
L'enchérissement du bois, les ravages des déboisements et dégradation des forêts faisaient dire à propos des atteintes causées par les verreries « *je crois que si sans inconvénient on pouvait les supprimer dans tout ce pays, on ferait bien. J'ai vu qu'ils ont mis à bas les bois du marquis de Roquefort qui s'en plaint et qui m'a dit qu'il n'entrerait plus de gentilshommes verriers dans ses terres* ».

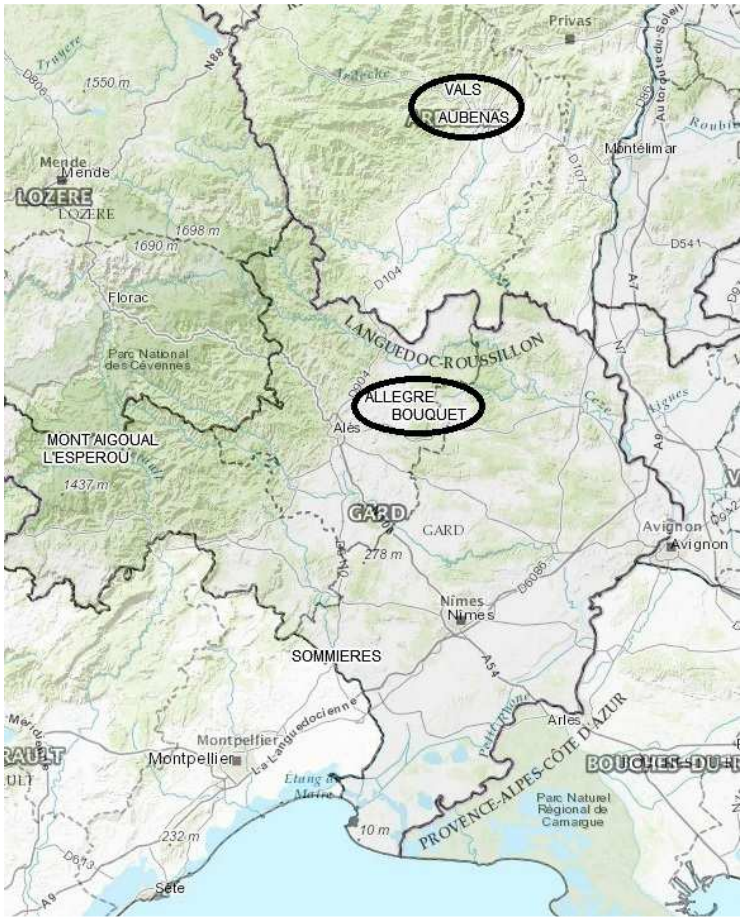

Le projet de Salelles se réalise

Cette initiative ne fut pas trop entravée au regard de la personnalité et la notoriété de la personne propriétaire de ce fonds, le Prince de Conti.
Il existait dans les environs du château d'Allègre de vastes contrées forestières. La majorité de ces zones sylvestres présentait de grosses difficultés d'accès et même quelques dangers pour le bûcheronnage.

Cette géographie n'avait cependant pas dissuadé quelques gentilshommes qui, au siècle précédent, exploitèrent les bois des environs de la métairie champêtre de la Calmette, laquelle sera convertie en officine verrière durant quelques années.

Diverses conjonctures permirent de matérialiser le projet d'édification d'une verrerie dans la ferme de Salelles.
La première, réside dans le nombre d'officines qui subsistaient aux environs de 1732 où l'on ne comptait seulement que trois manufactures implantées du coté de Monteils, près de la cité d'Alès, et deux autres, la Civadière et Crémat, sises à Méjannes le Clap.
La seconde raison, réside dans le nombre de fratries issues de la maison d'Aigalier, lesquelles ne pouvaient pas toutes besogner auprès de leur parent, maître de la verrerie de la Civadière..
***Enfin*,** on peut conjecturer qu'avec des perspectives de commandes inopinées et très encourageantes qui se présentèrent, le maître de la verrerie de la Civadière Pierre d'Aigalier aît pu suggérer à sa parenté l'idée d'ouverture d'une nouvelle manufacture.

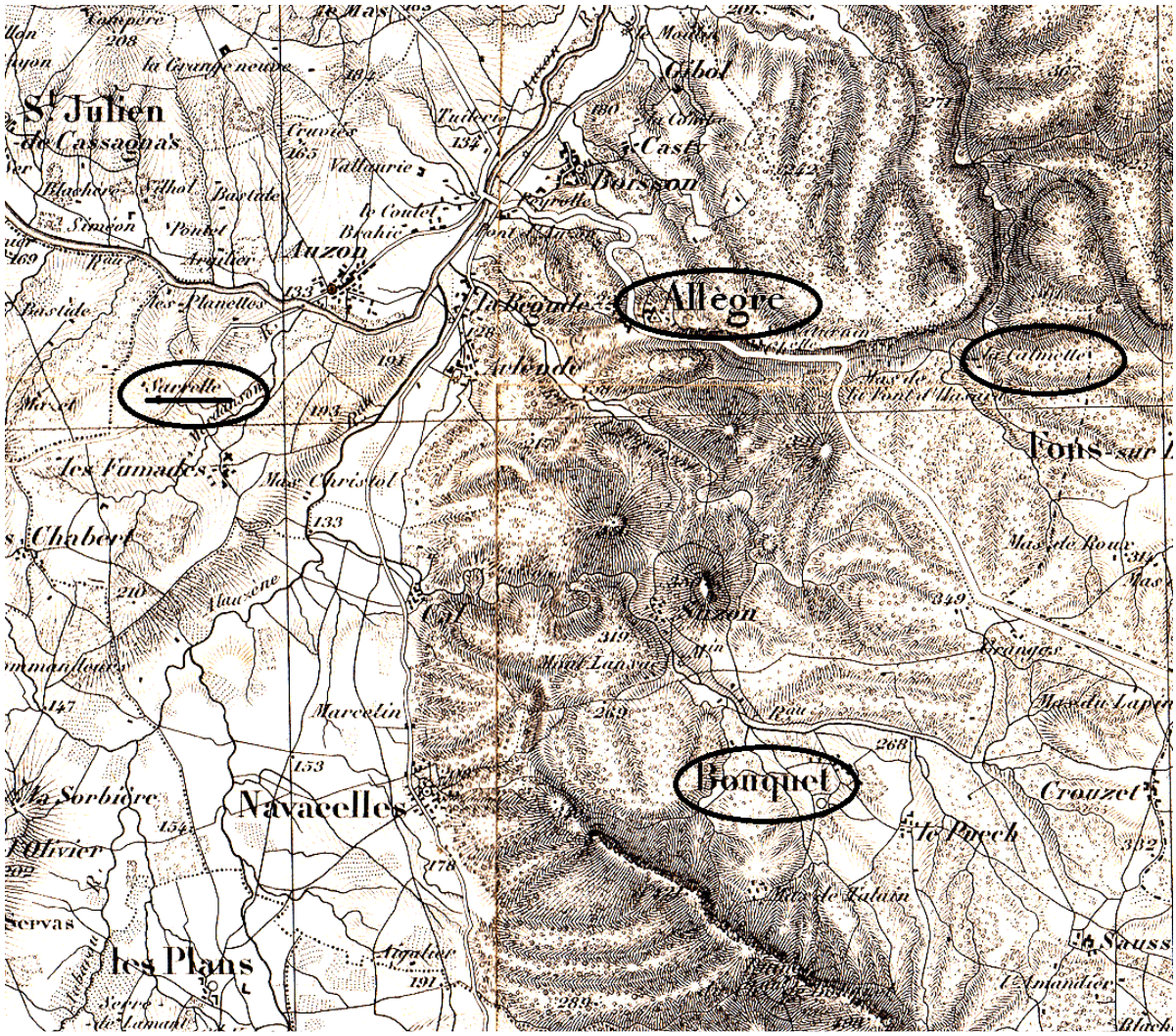

Salelles (orthographié Sarrelle sur la carte) à l'ouest du bourg dAllègre
La Calmette à l'est du bourg d'Allègre

Les eaux de Vals mis en bouteille

Le soutien et réconfort permettant de relancer l'activité verrière dans le secteur procédera d'une découverte fortuite au début du XVIIème siècle au nord d'Aubenas où deux pêcheurs dénichèrent un jour une source d'eau minérale bienfaisante qui portera le nom de « Belle Fontaine ».
Depuis, ce n'est pas moins de sept autres résurgences qui apporteront leurs bienfaits pour donner jour à ce qui allait devenir la station thermale de Vals-les-Bains.

Ces sources seront toutes baptisées de noms plus ou moins insolites tels que la Précieuse, la Constantine, la Désirée...

La guérison miraculeuse d'une maladie grave qui affectait madame la marquise Marie de Montlaur, dame de Vals, apporta un certain éclat à la découverte de ces eaux aux vertus thérapeutiques. Cette renommée suscita un intérêt assez vif pour que soit envisagé leur conditionnement en bouteilles ou de barriques. La vertu médicinale de ces eaux minérales atteignit bientôt la cour de Versailles où, dit-on, leurs propriétés rencontrèrent beaucoup de succès.

Etant donné l'essor sans cesse croissant de la vente des eaux mises en bouteilles, Christophe Champanhet, directeur des Eaux minérales de Vals, et ses successeurs s'évertuèrent à chercher plusieurs fournisseurs capables d'assurer une plus abondante production de récipients. Il est probable qu'au lancement de ce projet les quelques verreries encore en activité ne purent s'engager au regard des contrats de fournitures qu'elles devaient honorer.
Pour surmonter cet embarras, Christophe Champanhet donna priorité à monsieur Pierre d'Aigalier qui se trouvait à ce moment là libre de tout engagement, son contrat d'association étant arrivé à terme auprès de son parent, maître de la Civadière.

Convention entre le directeur des Eaux minérales de Vals et le maître de la verrerie de Salleles

La convention signée le 5 Août 1731 entre Pierre d'Aygalliers, futur maître de la Verrerie de Salleles, et monsieur Christophe Champanhet nous apporte quelques précisions intéressantes sur la qualité et la nature de la production.

Au titre de cet accord, le maître verrier se verra engagé à fournir à partir du vingtième jour du mois d'août jusqu'à la date de la Saint Jean de l'année suivante, pas moins de 80 quintaux de verreries composés de plusieurs types de récipients. Ces 80 quintaux représentaient une production supérieure à plus de 3000 bonbonnes ou grosses bouteilles, dont l'exécution sera honorée de la somme de 2000 livres.
Ces contenants désignés par les verriers sous l'appellation de **quentines**, dénomination qui évoque la capacité de ce récipient que nous appelons communément aujourd'hui une bonbonne.
Cette production représentera les trois quarts des verreries sorties de la manufacture.
Ces volumineuses quentines avaient une contenance de 9 livres ce qui avoisinait une capacité de 4 litres et demi environ.
Les secondes plus réduites cubaient un volume de 5 livres, soit 2 litres et demi d'eau.

La période de travail où les hommes s'affairaient autour de la fournaise était surnommée la Réveillée. La Réveillée, ou campagne étendue sur plus de 10 mois, apparait manifestement longue au regard des autres manufactures où la durée de l'activité s'échelonnait de 5 à 7, voire 8 mois.
On peut donc envisager qu'une abondante prévision de commandes d'eau minérale, conditionnée dans des contenants de verre, incitèrent les deux associés à procéder à un accord stipulant le doublement de cette première campagne.

Les associés de Pierre d'Aigalier

Outre les conseils prodigués par Pierre d'Aigalier, maître de la Civadière, il est fort possible que ce dernier ait offert son concours matériel autant que financier à la réalisation de ce dessein. Il n'est pas impossible aussi que monsieur Christophe Champanhet apportât quelques avances pour assumer les fortes dépenses auxquelles Pierre d'Aigalier devra consentir pour l'installation de son entreprise.

À propos des frais inhérents à l'édification d'une verrerie, la documentation de l'époque nous apprend qu'un gentilhomme sommé d'arrêter son atelier pour se délocaliser ailleurs n'était pas en état d'engager une telle

charge. Il affirmait ensuite qu'il fallait compter pas moins de cinq mille livres pour la construction d'une manufacture jointe à ses bâtiments et accessoires annexes.

Pierre d'Aigalier, maitre de la Verrerie de Salelles, invita trois gentilshommes à le rejoindre au sein de son entreprise. Parmi les verriers qui consentiront à cette association, on notera le concours de messieurs de Virgille l'ainé, de Virgille la Croix et enfin de monsieur de la Coste. Ces nobles artisans seront par la suite rejoints par deux autres gentilshommes : de la Baume et de la Coste. Ces derniers travailleront répartis dans les manufactures de Salelles et de la Civadière et se verront rémunérés comme ouvriers à gages. Heureux de pouvoir recouvrer du labeur, ces nobles avaient été mis en demeure de cesser leur activité en raison du lieu d'implantation de leur verrerie de Monteils qui par sa consommation de bois pouvait occasionner une pénurie pour la ville d'Alès.
On renouvellera le propos d'un subdélégué de la province à propos des gentilshommes besogneux ; *« le travail est très rude, ces messiers vivent très grossièrement et on ne voit pas de fortune : on peut même avancer avec vérité qu'à l'exception de cinq à six, le reste vit à la journée* ».

Les difficultés : acheminement, qualité, incidents

L'acheminement de ces délicates marchandises suscitait des soucis, voire de forts mécontentements. Ces contrariétés pouvaient émaner de l'un ou l'autre parti. Il faut dire que les voies conduisant à Vals n'étaient pas de toutes commodités pour que l'expédition des produits se fasse sans dégâts ni embûches.
S'ajoutait à ces difficultés, la critique de quelques maladresses ou étourderies imputables au conducteur du convoi. Ces muletiers avaient à charge de guider deux ou trois mules ou mulets porteurs de plus de 120 kilogrammes chacun (le quintal = 100 livres = 48,905 kg).
Outre la charge pesante pour les bêtes de somme, le plus gros risque résultait du volume de marchandise que cela représentait sur les bâts.
On ne sera donc pas étonné qu'à la réception les ouvriers chargés d'accueillir les verreries constataient de la casse. La fréquence de ces incidents dont se plaignait le commanditaire incita quelquefois un des gentilshommes à accompagner le transport.
On dit même que les fournisseurs ne rechignaient pas avec le client pour échanger la marchandise brisée.

A propos de la qualité des produits, il apparaissait quelquefois des défauts notamment sur l'uniformité de la capacité des bonbonnes. La aussi le maître de la verrerie acceptait les reproches et veillait à y remédier en remplaçant les produits défectueux. Un geste gracieux pouvait accompagner un retard d'expédition de verre, c'est ainsi que monsieur Champanhet voyait de temps en temps garnir sa table des derniers gibiers tués à la chasse par les gentilshommes verriers.

Incidents et dommages de four ne sont pas rares dans les verreries et engendrent une immobilisation de la production et par là des retards de livraison.

D'autres verreries fournissent Vals

Les années qui suivirent l'ouverture de la verrerie la production ne se trouva pas suffisante pour livrer le volume souhaité de bonbonnes. Le succès rencontré par la vente des eaux minérales conditionnées éveilla les promoteurs à l'idée d'élargir le centre d'approvisionnement. C'est ainsi que plusieurs verreries furent, à un moment ou à un autre, sollicitées pour soutenir la demande.
Naturellement le maître verrier de la Civadière apporta son concours.
Il sera suivi par trois autres fabriques dirigées par des nobles issus de la maison de Virgille qui, sur une période d'une dizaine d'années, régenteront successivement les manufactures de Saint-Laurent-de-Carnols, Saint-Félix-de-Pallières et de Saint-Michel-d'Euzet.
Plus rapprochée de Vals, la fabrique de Cabaresse, près de Salazac, maintenue en activité par les frères Guizon, lignée verrière originaire de Joyeuse en Vivarais, fut mise à contribution.

La production épisodique de ces manufactures pourvoyeuses de verreries pour une ou plusieurs années ne suffisant pas, les responsables sollicitèrent, vers les années 1748 -1749, une autre officine implantée en Dauphiné. À cette époque cette manufacture était conduite par monsieur de Virgille de la Croix. Des incertitudes subsistent sur le fait que ce personnage soit le même qui effectua le lancement de la verrerie de Salelles en 1732.

La coopération de toutes ces manufactures forestières perdurera jusqu'en 1753, il est alors fort possible que les verreries au charbon s'y soient subsistées. Il faudra attendre le XIXème siècle pour qu'à proximité des sources, au lieu-dit Labégude, naisse une verrerie industrielle pourvoyeuse de millions de bouteilles.

La succession de Pierre d'Aigallier

Depuis la collaboration signée le 5 août 1731 entre Pierre d'Aigallier et monsieur Christophe Champanhet, la gouvernance de la manufacture ne cessa d'être une affaire de famille.

C'est que noble Jean d'Aigallier, successeur de Pierre d'Aigallier créateur de l'entreprise, se trouvant malade édicta ses dernières volontés le 27 septembre 1736.
Cet acte nous apprend qu'il laissait quatre filles, pour lesquelles il légua 200 livres à chacune et à son épouse Jeanne Fabre, originaire de Brouzet, l'usufruit de ses biens et pension.
Enfin, il institua pour héritiers ses deux fils Jean et Pierre. Le 10 juillet 1737, toujours vivant mais affaibli, noble Jean d'Aigallier, sieur de Saint-Michel, habitant à Brouzet, « *Sachant ne pouvoir lui-même régir ses affaires et surtout pour ceux du commerce de la verrerie qu'il travaille … » « confie sans révocation d'autres procureurs à noble Jean d'Aigallier, son fils ainé pour régir et gouverner toutes les affaires*. »
À la fin de l'acte, le notaire mentionne que le déclarant ne sait pas signer.

Les injonctions de délocalisation des verreries à bois

Les années 1740 seront néfastes pour la gentilhommerie verrière. L'intendant est invité à procéder avec beaucoup plus de fermeté pour qu'enfin se mettent en place les procédures d'arrêts ou de délocalisation des verreries prédatrices des forêts. Ces directives sous-entendent qu'il faillait en finir avec la mauvaise volonté et l'intransigeance dont faisaient preuve les verriers et leur syndic.
La partie sera rude parce que « les verriers ne cessent d'élever de nouvelles difficultés ». C'est ainsi que monsieur d'Anceau de Lavalenet, Grand Maître enquêteur et Réformateur des Eaux et Forêts de France au département de Languedoc, sollicita avant d'agir le concours de deux commissaires.

Seront missionnés pour cette instruction deux inspecteurs, notamment Jean Pitot procureur du roi à la réformation des forêts auquel se joindra Pierre Souche. Ces enquêteurs entamèrent une longue tournée qui les conduisit à inventorier et à contrôler toutes les manufactures du Bas Languedoc. Au titre de leurs premières missions, vers le mois d'avril 1744, les contrôleurs se rendirent dans les massifs montagneux de l'Espérou et de l'Aigoual pour explorer la faisabilité de transfert des verreries dans ces endroits. Il s'ensuivra de nouvelles démarches qui les transporteront cette fois dans toutes les officines qui étaient en activité afin de décider s'il y

avait lieu à les déplacer ou à ordonner leur suspension d'exercices. Cette longue et parfois fastidieuse tournée donna lieu à un vaste rapport soumis et étudié par plusieurs commissions qui rendirent leurs conclusions.
Suspendus aux jugements et décisions des commissaires, c'est avec appréhension que les artisans attendirent l'analyse des deux rapporteurs Pitot et Louche. Le 8 février 1746, les sentences tombèrent à l'encontre des manufactures de Patrou, de Baume, Rouet, et Ricomes lesquelles devront être transférées dans divers lieux que les dits commissaires jugeront convenables. Quant à la verrerie de Monteils, cette dernière ne sera pas remplacée. Les quatre suivantes, notamment les manufactures de Coulet et de Las Besse, obtiendront leur maintien provisoire. Pour ce qui concerne les fabriques de la Civadière et Valbonne, sises dans le département du Vivarais, à cause de leur grand éloignement des villes et lieux considérables ou bien de la nature du bois qu'elles consomment, elles ne seront pas inquiétées.
La dernière citée dans le rapport deviendra celle qui posera le plus de problèmes, il s'agit de la manufacture de Salelles tenue par monsieur d'Aigalier lequel obtiendra une prolongation d'activité pour l'année suivante seulement, c'est-à-dire jusqu'en 1748.

Fermeture de la verrerie de Salelles

Lors de la venue des inspecteurs Pitot et Louche dans la fabrique de quentines de Salelles, les rapporteurs n'omettent pas de mentionner les distances qui situent la fabrique par rapport aux grandes cités. Ils notent ainsi que le lieu de Salelles se situe dans la paroisse d'Auzon et se trouve à 5 lieues d'Uzès, 3 lieues d'Alès, et 7 lieues de Nimes.

Après les probables civilités d'usages, leur hôte, monsieur d'Aigalier, maître de la verrerie les informe qu'il avait acquis des coupes de bois pour 5 ou 6 années sur un fonds qui appartenait au prince de Conti et propose d'engager la campagne et qu'il prendrait ensuite diverses orientations. Comme celle de partir travailler ailleurs en tant que simple ouvrier à gages, ou bien d'ouvrir une officine du coté de Servas ou bien dans le lieu de Lendas vers les Hautes Cévennes, paroisse de Rousson. En ce qui concerne cette dernière proposition les commissaires indiquent qu'ils ne s'y rendirent pas pour vérifier tant à cause de leurs éloignement des villes du bas Languedoc qui sont celles où les bois sont les plus rares (pour rappel la présente verrerie de Salelles était implantée à quelques centaines de mètres des limites territoriales de Rousson).

Restant dans l'imprécision et le flou, le gentilhomme dit que pour le moment il ne sait véritablement pas le parti qu'il prendra après la campagne prochaine. Il est rappelé cependant dans la procédure que pour ceux qui s'autoriseraient d'outrepasser ces consignes les exposants se verraient condamnés à 3000 livres d'amendes. Dans le procès-verbal de visites, les enquêteurs présentent quelques doutes sur les propos exprimés par monsieur d'Aigalier. Ils concluent à son propos que ce gentilhomme « vit en marge de l'autorité et que rien ne prouve qu'il s'exécutera ».

Ces soupçons seront effectivement confirmés aux cours des années suivantes. Les faits qui ressortiront ultérieurement ne démentiront pas les suspicions qui pesaient sur les gentilshommes de Salelles. En effets, les verriers s'accrochèrent désespérément au mépris des pénalités et tourments qui pouvaient s'abattrent sur eux. C'est ainsi qu'interpellé plusieurs fois à propos de l'application de ses engagements, le maître de la verrerie évoquera toute sorte de chicanes plus ou moins vérifiables.
Il dénoncera, par exemple, l'apparition d'une maladie infectieuse épidémique (la petite vérole ?) qui aurait contaminé une partie du personnel attaché à la manufacture et par là décalé la dernière campagne.

Entre temps pour ne pas étendre les complications face aux autorités, plusieurs membres de la maison d'Aigalier se plièrent aux obligations résultant de la chasse édictée à l'encontre des Nouveaux-Convertis. Pour cela, les Aigalier se conformèrent à la campagne de réhabilitation de mariages et de baptême des enfants. Plus de bouche que de cœur, ces derniers rejoindront le sein de la Religion Catholique et Romaine en 1751.

Ces ajournements, tergiversations et résistances permettront la poursuite de l'activité jusqu'en 1752 environ.

La verrerie de Labarthe

Repérage de la verrerie de Labarthe commune de Betchat

Sabine BOURRINET & Jean-Pascal GUIRAUD

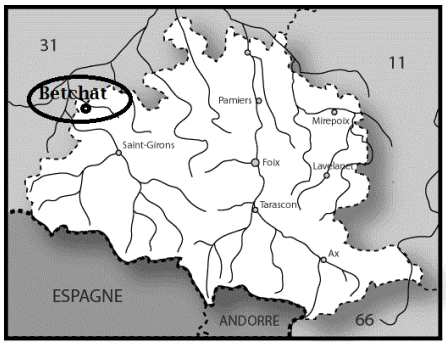

Préambule

La verrerie de Labarthe ne figure pas dans la liste des verreries du Volvestre recencées par Robert Planchon dans son livre sur les Grenier.

Sabine Bourrinet et Jean-Pascal Guiraud m'informent qu'ils ont repéré le site. Labarthe est un lieu-dit, près de Belloc, sur la commune de Betchat en Ariège.

Il existe de très nombreux lieux-dits Labarthe (petit bois, hallier). Dans le seul département de l'Ariège, on trouve des lieux ainsi nommés, outre à Betchat, à Artigat, à Lapenne, à Montégut Plantaurel, à Saint Bauzeil… Mais seul, à notre connaissance, le Labarthe de Batchat a été le siège d'une verrerie. C'est très probablement lui qui a donné le surnom à nos familles.

Il y a là un nouveau sujet de recherches pour approfondir l'histoire de cette verrerie.

OG

Labarthe

Laurette (Fauroux) avait déjà connaissance de l'existence de cette verrerie et avait cherché le site.
J'ai lu dans un petit guide de randonnées ariégeoises qu'une verrerie avait existé au lieu dit Labarthe sur la commune de Betchat pas loin de Belloc. Paul de Grenier de Belloc est le fondateur de Lafitte où j'habite. Je voulais en savoir plus sur ses origines. Sur Géoportail, j'ai cherché le lieu dit Labarthe, au sud du village. En zoumant, on aperçoit un bâtiment sur un chemin en bordure de forêt.
Nous nous y sommes rendus cet automne. C'est une grange en ruine probablement reconstruite avec les pierres d'une verrerie. Nous avons trouvés 2 morceaux de creuset. Il y a bien un fragment de creuset dans un mur!

La matrice cadastrale du plan dit Napoléonien (vers 1830) mentionne les propriétaires suivants au lieu-dit Labarthe :

- Jean-Paul de Grenier Laroque propriétaire d'une maison, cours et grange, d'un jardin, pré, pâture, broussaille, terre labourable
- Elisabeth Suère veuve de Grenier Laroque propriétaire d'une terre labourable.

NB : Sont mentionnés aussi sur la matrice (propriétés à situer) : Jean de Robert de Bosquet Lassagne, fabriquant de verre à Pointis, et Joseph de Robert (son oncle).

Pierre vernissée dans le mur de la grange

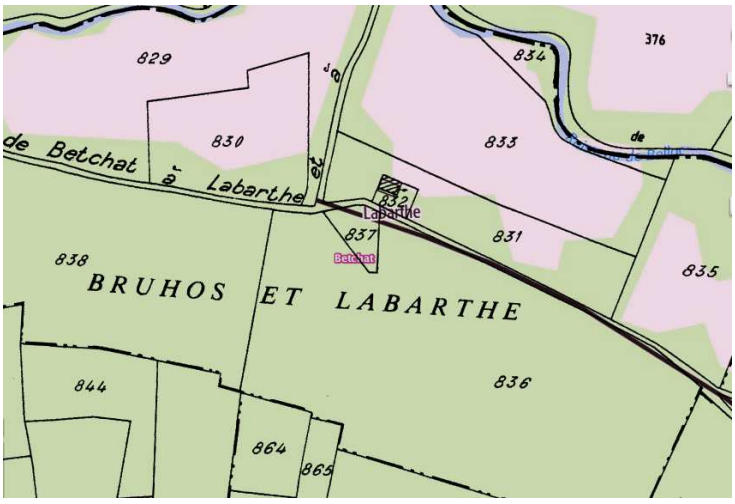

Cadastre moderne

Photographie aérienne

Notes de lecture[1]

Verres médiévaux du Château de Montréal-de-Sos à Auzat (Ariège)

Olivier GONDRAN

Le Contexte

Montréal-de-Sos est sur la commune d'Auzat.
Le château est construit sur un éperon par les comtes de Foix fin 12ème s. pour asseoir leur autorité sur la haute vallée. Il favorise les siècles suivants la domination comtale sur le marché du fer dominant Vicdessos. Il est désarmé par arasement au 15ème s.
Depuis 2000, il fait l'objet d'un programme de fouilles archéologiques conduit par Florence Guillot. C'est sur la base des rapports et des inventaires des fouilles effectuées entre 2003 et 2011 qu'Isabelle Commandré a réalisé une étude du mobilier en verre découvert.

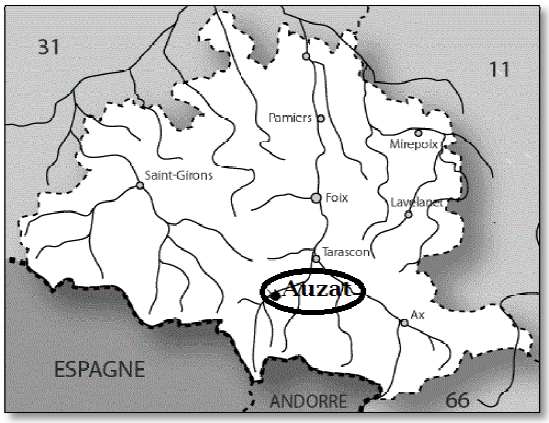

Le verre

Le verre recueilli (une centaine de morceaux) est très fragmenté et aucun profil complet n'a pu être établi.
La quasi-totalité du lot est représentée par du verre creux : coupelles ou lampes, verres à boire (verres à pied ou gobelets) ; un élément d'ornementation formé par petite pastille d'incrustation en verre bleu pourrait correspondre à une parure ou à une bague.
L'ensemble correspond à une production comprise entre la 2ème moitié du 13ème s. et le début du 14ème.

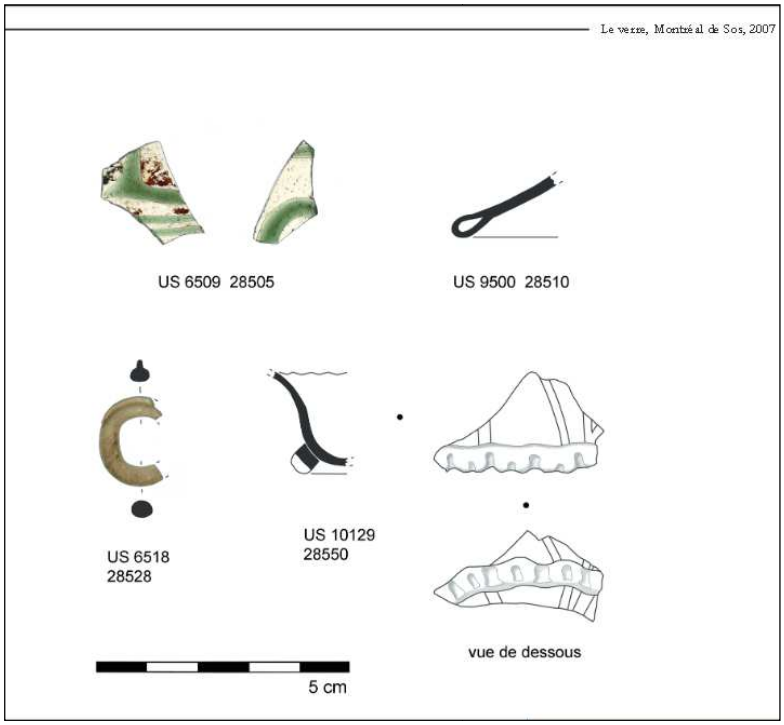

On y trouve des verres incolores très fins avec des décors réalisés à partir de filets bleu rapportés à chaud typiques des productions du midi méditerranéen de la fin du 13e à la première moitié du 14e.
Certains décors moulés formés de côtes verticales, indentifiés sur des coupes de verres à pied ou des gobelets, sont attribuables au 14-15ème s.

Seuls deux fragments représentent le verre à vitre. Sur l'un d'eux on note des stries curvilignes caractéristiques d'un soufflage « en cive ». Ce procédé était très utilisé au Moyen Age.

[1] A la lecture de la note d'analyse d'Isabelle COMMANDRE « Château de Montréal-de-Sos : Etude en cours du mobilier de verre- Fouilles 2003-2006-2007-2008-2009-2010-2011 »

400ème anniversaire de la mort de William Shakespeare

Shakespeare et la devise de la famille de Robert

Olivier GONDRAN

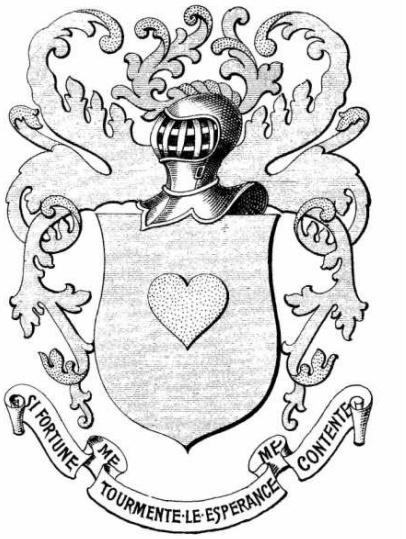

Shakespeare est mort le 23 avril 1616 dans sa ville natale de Stratford-upon-Avon à 52 ans.
Pour ce 400ème anniversaire (1616-2016), je propose que l'on s'arrête à une réplique de la pièce Henry IV , *2ème partie, acte 2, scène 4.*

Pistol : « …Si fortune me tormente, sperato me contento… ».
Une version plus moderne[2] du texte est :
Si fortuna me tormenta, sperato me contenta.

Cette maxime est la devise de la famille de Robert :
« *Si Fortune me tourmente, (le) Espérance me contente ».*
Elisée & Dora de Robert-Garils[3] en donnent[4] deux illustrations : les armes de Paul de Robert-Termes, la devise est dans le ruban sous l'écu ; une vieille épée sur la lame de laquelle la devise est gravée[5].

Shakespeare en écrivant Henry IV (entre 1596 et 1598) se serait-il inspiré de la devise de famille de Robert ?

Dans *la sagesse de Many*[6](1981), les auteurs indiquent que l'on trouve la forme *« Si fortune me tormente, sperato me contente »* avec sa traduction en anglais en 1592 (soit avant l'écriture d'Henry IV) dans *The Treasure of French Tong* supplément à *The French Alphabeth* par le français G. Delamothe.
Ils notent aussi que Delamothe est un réfugié protestant, un des nombreux professeurs étrangers résidents à Londres du 16ème et du 17ème s. qui nous disent tellement au sujet de l'anglais dans cette période. Delamothe est donc, pour eux, susceptible d'avoir fourni des proverbes en français repris par Shakespeare[7].
Cependant ils estiment que la version originale de la réplique de Pistol vient probablement d'une déformation accidentelle d'une maxime d' origine espagnole (et non italienne ou française).

A noter que Francis Douce (1757-1834), grand critique de Shakespeare, dans ses commentaires[8] concernant ce passage d'Henry IV, fait le lien avec la devise et indique qu'il est en possession d'une vieille épée (a old rapier) française, probalement originaire d'un émigré, dont il donne une représention en tout point (y compris la devise) identique à l'épée des Robert.

---

[2] Suivant les éditions, il y a des variations dans le texte. La version avec *fortune*, semble être l'originale. Elle est dans une langue indéterminée, un mélange entre le français, l'italien et l'espagnol.
[3] *Gentilshommes verriers - Une commanderie - Un village.* Gabre 1973.
[4] Elisée et Dora de Robert-Garils font les rapprochements suivants :
- la forme latine : *Si fortuna toquet, spes juvat*
- la devise des Robert de Lignerac : *Dum spiro spero* (Tant que je respire, j'espère)
- un proverbe patois : *Tant qué y a bido y a esperanço*
[5] J'en profite pour lancer un appel : qui, dans nos familles, détient maintenant cette épée ? Ne serait –il pas possible d'en faire une analyse plus approfondie ?
[6] Wolfgang Mieder & Alan Dundes. *The Wisdom of Many: Essays on the Proverb.* 1981, Ed New-York, Garland
[7] Ils citent notamment dans Henry VI, acte 5 « La fin couronne l'œuvre ».
[8] *Illustrations of Shakespeare and Ancient Manners.*

Carnet familial

Décès

Eugène de VERBIZIER LATREYTE

Eugène de Verbizier Latreyte, né en 1925 à Nogent-sur-Marne, est décédé à Ris Orangis le 22 décembre 2015. Son père Samuel était décédé à Pointis-Mercenac (Ariège). Lui-même nous a raconté sa jeunesse à Pointis dans la circulaire de la Réveillée. Son métier fut la dorure d'art sur cuir à Paris. Voici le témoignage que sa fille Elisabeth lui envoie par delà son inhumation au cimetière de Pointis, tout auprès de nos dernières verreries.

« *En ce 22 décembre, premier jour de l'hiver, tout s'est arrêté. Seuls les oiseaux dans les arbres pépiaient, étourdis par la douceur de l'air. Tes yeux se sont fermés, tes mains se sont posées sur le drap blanc. Tu as cessé de lutter.*

Toute ta vie, tu as eu la chance de travailler de tes mains. Tu avais le don d'embellir les livres que l'on te confiait par un décor sobre et aérien. De par la création, tout devenait certitude, l'essentiel était dit. Cela n'a pas été sans peine, car il fallait que la famille puisse bien vivre. Grâce à toi et à maman, nous avons pu nous réaliser et cela te contentait beaucoup. Mais, malgré toi, tu avais cette foi de l'artiste qui n'abandonne jamais à travers sa propre quête de soi.

Je repense à nos ancêtres gentilshommes-verriers qui soufflaient le verre dans les temps anciens. Eux aussi avaient un rapport bien particulier face à l'ouvrage qu'ils allaient réaliser. Ils chantaient le cantique des verriers avant de s'atteler à la tâche. En toute humilité, ils se remettaient au divin. Ils n'avaient pas tort car toute création a sa part de mystère et de merveilleux. Alors, pour terminer mon message, je redirai deux strophes parmi les 9 que comporte ce cantique ».

3- Enseigne-moi ce qu'il faut faire
Pour plaire à tes yeux en ce jour ;
Que ton divin esprit m'éclaire
Et m'enflamme de ton amour.

9- Garantis-moi de toute envie
Et fais que, content de mon sort,
Sur ta Loi, je règle ma vie,
Et je me prépare à la mort.

Jean DAGAIN, (Verbizier-Verbizier, Robert-Lassagne)

Jean DAGAIN (de Verbizier-Verbizier et Robert Lassagne), né en 19 20, est arrivé au terme de sa longue et riche existence, le 27 mars 2016 au Mas d'Azil (Ariège). Son père Charles fut le gouverneur de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), qu'il rallia au gouvernement de Londres. Lui-même, pris dans la guerre, fut officier de l'Armée de l'Air, entre 1939 et 1965, d'abord transporteur, puis bombardier ; ensuite, quelques années, professeur de mathématiques, dont 4 au Collège Cévenol du Chambon-sur-Lignon ; après 1972, il a été responsable national du mouvement écologique ; enfin maire de la commune de Gabre, de 1989 à 1995. Sa famille compte 6 enfants, à savoir, de Georgette GACHET : Pierre, Marc et Françoise ; de Marie-Geneviève PARMENTIER : Jacques, Claire et Henri.

A partir de 1973, Jean DAGAIN habitait Rieutailhol à Gabre, que les aviateurs, ses anciens collègues, venaient survoler en rase-mottes et à grand fracas. Il s'occupait aussi de l'Eglise Réformée. Souvent, il a conduit les balades de la Réveillée en montagne, sous sa ferme autorité de militaire. Tantôt bourru, tantôt enjôleur, il jetait sur le monde son regard ironique, voire caustique, qui n'était dénué, ni d'émotion, ni de tendresse.

La Réveillée présente à toute sa nombreuse famille l'assurance de ses grands regrets et de sa sympathie reconnaissante.

Naissances

Augustin GONDRAN de ROBERT – le 1er février 2016

Paul et Benoît, entourés de leurs parents Marie et Pierre-Edouard Gondran de Robert, ont le bonheur de vous annoncer la naissance de Augustin le 1er février 2016.
Pierre –Edouard est le fils de Marie-Christine et Jacques Gondran de Robert et le petit fils de André et Lydie de Verbizier et de René et Marie Gondran (de Robert Labarthe).

Swann GONDRAN – le 13 mars 2016

Kusuma Gunawan et Alexandre Gondran, sont heureux, avec Bazaine, de vous annoncer la naissance, à Toulouse, de leur fille et sœur Swann le 13 mars dernier.
Alexandre est le fils de de Catherine et Michel Gondran et le petit fils de Henri et Françoise Brondel (Cabanac) et de René et Marie Gondran (de Robert Labarthe).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2015-2016

PRESIDENT D'HONNEUR : ***Jean de Verbizier Latreyte***

PRESIDENT : ***Olivier Gondran*** *(de Robert Labarthe) – olivier.gondran@laposte.net*

VICE - PRESIDENT : ***Pierre Burgala*** *(de Verbizier - de Robert de Lafregeyre) – mcp.burgala@yahoo.fr*

TRESORIER : ***Michel Gondran*** *(de Robert Labarthe) - michel1-gondran@gmail.com*

ADMINISTRATEURS : ***Monique Larrieu*** *(de Riols de Fonclare) –* ***Marie-Christine Burgala*** *(de Verbizier - de Robert de Lafregeyre) –* ***Anne Dagain*** *(de Robert Lassagne et de Vebizier-Verbizier) –* ***Laurence Bégon Bordreuil*** *(de Robert Bousquet)-* ***Jacques Gondran de Robert – Philippe de Robert de Hautequerre - Jacques Rousselier*** *(de Robert Labarthe)*